



FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Entretien du village :

Avec l'arrivée prochaine du printemps, les agents techniques municipaux s'affairent à préparer les espaces verts publics afin d'embellir notre village et d'offrir à tous un cadre agréable et fleuri.

Parmi les interventions récentes, l'élagage des arbres a été réalisé dans plusieurs secteurs du village. Ce travail essentiel permet d'assurer la sécurité des habitants, d'améliorer la santé des arbres et de favoriser leur développement harmonieux à l'approche de la nouvelle saison.

En parallèle, les agents ont repris des travaux dans le bâtiment de l'ancienne Poste. Initiés il y a plusieurs années mais jamais achevés, ces travaux ont été relancés avec l'ouverture prochaine de l'épicerie « G mon épicerie ». Une attention particulière a été portée à la réfection de la plaquisterie, pour certaines pièces.

Comme programmés, d'autres travaux ont également été réalisés, par des entreprises, pour améliorer les infrastructures du bâtiment :

- le système de chauffage complet a été remplacé pour laisser place à une énergie plus vertueuse, dans une démarche de performance énergétique et de développement durable,
- des travaux de plomberie ont été effectués pour résoudre plusieurs fuites détectées dans la salle de bains,
- un chapeau de cheminée a été installé afin de remédier à une infiltration d'eau,
- la mise aux normes de l'électricité dans la partie habitation a été réalisée pour assurer sécurité et conformité aux exigences actuelles,
- la commande d'une nouvelle porte d'entrée de la partie habitation qui sera prochainement remplacée.

Nous rappelons que le chantier est actuellement interdit au public. Une communication officielle sera faite pour prévenir de la date d'ouverture du commerce.

Ces travaux s'inscrivent dans la poursuite de notre engagement à entretenir et embellir notre village, en assurant à la fois l'entretien des espaces verts pour les beaux jours à venir et la réhabilitation du patrimoine communal.

Modification temporaire des horaires de la bibliothèque municipale :

En raison de l'indisponibilité temporaire d'une de nos bénévoles pour des raisons de santé, les horaires de la bibliothèque municipale sont actuellement ajustés. Elle reste ouverte tous les mercredis de 14h à 17h30.

Malgré cette absence, notre seconde bénévole met tout en œuvre pour assurer l'accès aux ouvrages pour petits et grands, sous réserve de ses disponibilités, et pour maintenir les sessions lectures des écoles et l'activité de la Boîte à Christine (qui continue à se tenir un samedi par mois). Certaines plages horaires pourront être aménagées en fonction des besoins.

Nous adressons tout notre soutien à notre bénévole et lui souhaitons un prompt rétablissement. Son absence est particulièrement ressentie, notamment par nos petits écoliers, qui attendent avec impatience son retour en pleine forme. Merci à tous pour votre compréhension. Nous vous tiendrons informés dès que la situation reviendra à la normale.

Remplissage du casier pilote :

Point au 28 février transmis par Seine Grands Lacs :

La mise en eau test du casier pilote de la Bassée est prévue en deux séquences successives de pompage-stockage : une à mi-hauteur (5 millions de m3) et une à pleine hauteur (10 millions de m3).

La 1^{ère} séquence a eu lieu entre le 15 janvier et le 13 février 2025. Ce premier test à mi-remplissage a permis d'identifier la nécessité d'une adaptation des dispositifs de drainage de certains fossés situés en pied de digue, à l'extérieur du casier. De nouveaux puits de drainage ont ainsi été créés entre le mercredi 5 février et le vendredi 14 février.

A partir du 13 février jusqu'au 20 février, une 2^{ème} phase de pompage a permis d'atteindre 7 millions de m3 dans le casier. Ce volume atteint, les contrôles sur le fonctionnement du drainage dans les fossés en pied de digue ont montré la nécessité de renforcer le dispositif de drainage sur des zones ciblées. Pour programmer les travaux correctifs et faciliter leur

réalisation, il a été décidé de procéder à une vidange partielle du casier à partir du mardi 26 février jusqu'au début de semaine prochaine. En conséquence, la durée globale de l'opération de mise en eau test sera ainsi prolongée d'au moins six semaines. Les dates prévisionnelles de la vidange totale du casier devraient être précisées lors de la seconde quinzaine de mars. L'ensemble des autres contrôles concernant la stabilité de la digue, le fonctionnement des stations de pompage et ouvrages annexes, et les niveaux de nappe donnent des résultats conformes aux prévisions.

Concernant les remontées de nappe, une surveillance spécifique a été mise en place dès le début de la mise en eau test. Des contrôles sont ainsi réalisés aux abords du casier sur des caves témoins et des terrains. Tout signalement de montée d'eau inhabituelle donne lieu à un examen et à un suivi tout au long de l'opération.

Les propriétaires des terrains situés à l'intérieur du casier sont informés de l'avancement de l'opération par Seine Grands Lacs. La réparation des préjudices causés par l'inondation des terrains sera étudiée avec chacun d'eux, à l'issue de l'opération. Cette logique de réparation s'applique également aux propriétaires et locataires de domaines de chasse, de pêche ou agricoles situés à l'extérieur du casier pilote, qui auraient été gênés par des remontées d'eau liées à l'opération.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, nous vous rappelons que vous pouvez **contacter directement Seine Grands Lacs** à l'adresse suivante : eptb@seinegrandslacs.fr.

Campagne annuelle d'inscription aux écoles primaires :

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes ! Si votre enfant :

- est né(e) en 2022 et fait sa première rentrée en maternelle,
- est actuellement en Grande Section et entre en CP,
- change d'établissement suite à un déménagement,

vous devez procéder à son inscription auprès de l'accueil de la mairie, où un dossier à compléter vous sera remis.

Une fois l'inscription effectuée, vous pourrez, sur rendez-vous, rencontrer la direction de l'école où l'enfant sera scolarisé afin de finaliser son admission. En outre, cette démarche permet d'anticiper au mieux les effectifs et d'assurer une organisation optimale pour la rentrée scolaire 2025/2026. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Animations prochaines du comité des fêtes :

Le comité des fêtes organise prochainement deux événements nécessitant des inscriptions au préalable. Pensez à vous inscrire à la soirée couscous du 05 avril prochain, les places sont limitées.

Aussi, le comité des fêtes de Châtenay a été sollicité par le comité des fêtes de Marolles-sur-Seine pour participer à une journée jeux inter-villages qu'il organise le 18 mai prochain. Notre comité des fêtes a répondu favorablement à cette proposition marollaise et est donc à la recherche active de bénévoles pour participer à cette journée festive. L'objectif est, pour les habitants des différents villages, de se réunir, de participer à des épreuves sportives et culturelles, et de célébrer ensemble un moment festif.

Nous rappelons que dorénavant le comité des fêtes est indépendant de la mairie. Pour tout renseignement, il faut donc vous adresser à Pierre Battaglia, Président, au 06 50 44 36 11 ou à comitedesfetes.chatenaysurseine@gmail.com.



Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Qui	Où	Horaires
Samedi 15/03	Adaptation moderne de la pièce de théâtre Tartuffe de Molière	Troupe Troc'Scène	Salle Marcel Lepême	20h
Samedi 15/03	Messe à Châtenay-sur-Seine	Centre Inter paroissial	Eglise St Etienne	18h30
Jeudi 20/03	Permanence numérique	Association Trait d'Union Bassée Montois	Mairie	9h-12h
Samedi 22/03	Journée Portes Ouvertes	Association AN&S	Etang Maran	10h-17h
Samedi 22/03	Racontines	Dans la boîte à Christine	Bibliothèque	10h30
Samedi 22/03	Permanence administrative	Municipalité	Mairie	10h-12h
Samedi 05/04	Soirée couscous + DJ	Comité des fêtes	Salle Marcel Lepême	20h-03h